

BILAN GÉNÉRAL CONCOURS COMMUN VOIE E

SESSION 2023

<i>I – Présentation du concours.....</i>	<i>1</i>
<i>II – Profils des inscriptions</i>	<i>1</i>
<i>III – Les affectations – Profils des intégrés.....</i>	<i>2</i>
<i>IV – Conclusion</i>	<i>2</i>

I. Présentation du concours

Le concours est ouvert aux étudiants inscrits en première année d'études dans l'une des écoles normales supérieures (ENS) de Paris-Saclay ou de Lyon et admis en liste principale de la session 2022 du concours A ENV.

Depuis 2015, il est le fruit de la volonté de quelques candidats volontaires au double cursus ENS/ENV qui vise à former des chercheurs vétérinaires.

Le recrutement par la voie E se fait sur la base du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien d'une durée de 30 minutes qui vise à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et sa capacité à mener en parallèle deux longs cursus de formation.

Les écoles qui recrutent sur ce concours sont les deux écoles nationales vétérinaires d'Alfort (ENVA) et de Lyon (VetAgro Sup), offrant 4 places au total à raison de 2 chacune.

II. Profils des inscriptions

Les rangs d'admission du concours commun vétérinaire voie A sont : **de 09 pour le premier à 62 pour le dernier.**

Dans le tableau suivant est présenté, le nombre de candidats inscrits au concours voie E session 2023, par ENS de provenance, ce qui permet d'appréhender l'évolution du concours depuis 2019.

	2023	2022	2021	2020	2019
ENS DE PARIS-SACLAY	2	0	2	0	2
ENS DE LYON	2	3	3	3	2
DEMISSIONS	0	0	0	0	0
TOTAL	4	3	5	3	4

Sur les **501** candidats admis en liste principale au concours vétérinaire A de la session 2022, il y avait **19** candidats potentiels au concours vétérinaire voie E, admis dans l'une des deux Ecoles Nationales Supérieures concernées par le concours. Seulement 4 de ces candidats se sont inscrits au concours vétérinaire voie E session 2023.

III. Les affectations – Nombre d'intégrés par école

	2023	2022	2021	2020	2019
ENV ALFORT	2	0	2	0	2
VETAGRO SUP LYON	2	2	3	3	2
DEMISSIONS	0	0	0	0	0
TOTAL	4	2	5	3	4

IV. Conclusion

Le concours commun vétérinaire voie E n'a pas posé de difficultés. L'épreuve d'admission a eu lieu en visioconférence.

Le service des concours agronomiques et vétérinaires tient à remercier le jury, pour son investissement et son engagement, qui ont contribué au bon déroulement du concours.

Le SCAV souhaite pleine réussite à tous les candidats intégrés de cette session ainsi qu'une pleine réussite aux futurs candidats au concours en 2024.